

## **Société ouvrière de Saint-Joseph : quatrième rapport-général : 1862**

**Auteurs, créateurs, collaborateurs :** Société ouvrière de Saint-Joseph (Liège, Belgique-)

**Type d'objet représenté :** Livre, monographie

**Lieu de création de l'objet original :** Liège (Belgique)

**Accès ouvert - Domaine public**

**URL permanente :** <https://hdl.handle.net/2268.1/14820>

---

*Les reproductions numériques disponibles sur DONum sont en faible résolution, facilitant le téléchargement. Des fichiers de haute qualité peuvent être obtenus sur conditions, via notre formulaire de contact (feedback).*

*Certaines de ces reproductions peuvent être payantes. Un devis vous sera envoyé par courriel.*

---

*Les documents disponibles sur DONum peuvent être protégés par le droit d'auteur. Ils sont soumis aux règles habituelles de bon usage.*

---

36.662 A.

(20)

XVII 83 C

1863

# SOCIÉTÉ OUVRIÈRE

DE

## SAINT-JOSEPH

QUATRIÈME RAPPORT-GÉNÉRAL.

1862

LIÉGE

IMPRIMERIE DE L. GRANDMONT-DONDERS, LIBRAIRE  
Rue Vinave-d'Ile, 20-608

1863



Nue



# SOCIÉTÉ OUVRIÈRE

DE

## SAINT-JOSEPH

### QUATRIÈME RAPPORT-GÉNÉRAL

1862

LIÉGE

IMPRIMERIE DE L. GRANDMONT-DONDERS, LIBRAIRE  
Rue Vinave-d'Ile , 20-608

1863





# SOCIÉTÉ OUVRIÈRE

DE

## SAINTE-JOSEPH.

---

L'automne dernier, la plus ancienne de nos sections, celle d'Outre-Meuse, apprenait que son Directeur était promu à l'importante cure de Soiron. Elle allait perdre les conseils journaliers, les services assidus de celui qui avait présidé à sa naissance, qui l'avait soutenue à chacun de ses pas et menée à de remarquables développements. Une œuvre comme la nôtre, basée avant tout sur la bonne volonté de centaines d'individus, rencontre sur sa route des obstacles multipliés : elle doit lutter contre l'influence désastreuse du temps qui use les meilleures dispositions ; elle doit vaincre ou ménager certaines ambitions, certains amours-propres, qui, suscitant une foule de petites difficultés, de petites résistances, finissent par détruire les associations les plus prospères à l'origine. Pour subsister, elle a besoin d'un guide sûr, exerçant sur tous une action efficace, persuasive sans hauteur, paternelle sans faiblesse. D'autre part, nos réunions sont sérieuses ; elles portent avec elles le danger de la monotonie et du dégoût qui en est la conséquence fatale. Il faut néanmoins

qu'on se fasse une règle de les fréquenter avec assiduité, je dis plus, avec plaisir : chose assez malaisée à obtenir, car l'esprit de suite n'est pas précisément le fond du caractère liégeois. Si les sociétaires de l'Est ont triomphé de ces ennemis qui menaçaient leur existence, c'est qu'ils étaient profondément attachés à M. Carpentier. Nous en avons vu une preuve éclatante dans le pénible étonnement qu'ils manifestèrent à la nouvelle qu'il abandonnait Liège, et dans la douleur — le terme n'a rien d'exagéré — qui accompagna ses adieux. Cette affection les excita d'ailleurs à persévéérer dans la voie tracée par lui : quand il a eu le loisir de reparaître parmi nous, il a retrouvé ses *anciens* au complet. Quoiqu'il ne puisse plus nous prêter son concours quotidien, ses fonctions ne l'empêchent point de rester à la tête de l'œuvre qu'il a fondée.

Avant son départ, il eut la satisfaction de la voir s'implanter au sein des populeuses paroisses de Ste-Foi et de St-Barthélemy. Le second dimanche d'octobre, il l'installa dans les salles de l'école que les administrateurs de la commune daignaient mettre à notre disposition. M. le Bourgmestre, M. l'échevin Dresse, M. le Doyen du canton, M. le général Frédérix et des notables du quartier assistaient à cette modeste cérémonie où étaient présents plus d'une centaine d'ouvriers. Les avantages qu'offre la Société de St-Joseph furent exposés par notre honorable Président dans une allocution dont voici la substance : « A l'aide d'une caisse de secours mutuels et des soins gratuits du médecin, soulager les artisans malades et dans certaine

mesure écarter d'eux la misère ; leur procurer le moyen de s'instruire , par des leçons et par la lecture de livres profitables ; les divertir par d'honnêtes récréations ; les patronner ; les rendre moraux et plus heureux : tel est notre but. Votre empressement à vous joindre à nous démontre que vous en saisissez l'importance. » Le premier magistrat de la ville et le révérend M. Lonay voulurent bien exprimer leurs souhaits pour la réussite d'une institution qu'ils considéraient comme éminem-ment propre à former de bons citoyens et de bons chrétiens. De chaleureux applaudissements accueillirent leurs sympathiques paroles.

La nouvelle section était définitivement constituée. Elle compte déjà cent-cinquante adhérents, tous animés d'un excellent esprit , tous pleins de zèle , tous fiers de leur drapeau qu'ils ont salué pour la première fois à l'assemblée de ce matin. Quant à leur état financier , il s'annonce sous de favorables auspices ; leurs dépenses, qui se bornent à quelques frais d'établissement , lais- sent un passable excédant de recettes.

Nos confrères de Huy ont également grossi leur fonds de réserve. Toutefois ils ont traversé une épreuve commune à toute association qui s'organise. A ses dé-buts , la curiosité , le vain désir de s'amuser, d'essayer d'un nouveau régime lui attire une multitude d'hommes manquant de l'intention arrêtée de s'y affilier , au sur-plus prêts à la quitter pour le motif le plus frivole ou même sans motif aucun , parce qu'ils n'apprécient pas les bienfaits qu'elle leur procure et qu'ils n'ont nul dessein d'y participer. Ils s'en vont : mais ceux qui

demeurent, et c'est le bon nombre, forment un noyau tenace. A dater de ce moment s'inaugure la période des progrès solides, ce noyau de fidèles possédant seul la force de s'assimiler d'une manière stable les éléments qui viennent s'y agréger. Ce travail, que je nommerais volontiers un travail d'épuration, s'est accompli chez nos collègues. Ils constatent que la moyenne de leurs membres, qui avait baissé durant l'année écoulée, paraît augmenter depuis 1863.

On se rappelle sans doute que dans le rapport précédent nous les félicitions d'avoir mis en pratique une idée chère aux fondateurs de la Société; l'idée d'acquérir un local à eux propre afin d'y ériger une sorte de Casino des ouvriers. Ce projet, le Comité de l'Ouest a eu le bonheur de le réaliser plus complètement encore. Il a loué au Mont-St-Martin un quartier assez vaste pour contenir au moins deux cents personnes. Des dons généreux, accordés en vue de cette destination spéciale, lui ont permis de le meubler très-convenablement, entre autres d'un piano, et d'établir divers jeux dans le jardin adjacent. Trois jours de la semaine les membres effectifs y ont libre accès: ils viennent s'y délasser, en buvant leur litre de bière, en fumant leur pipe ou leur cigare, en faisant de la musique, en se livrant à quelque autre récréation. Afin d'étendre l'enseignement, le Comité a institué divers cours de mathématiques, de français, de tenue des livres, de dessin, qui ont lieu le lundi et le jeudi soir. N'oublions pas d'ajouter qu'il a offert la jouissance de son local aux autres sections qui, de leur côté, espèrent bientôt

pouvoir lui rendre la réciproque de ses excellents procédés.

Grâce aux progrès que nous avons opérés, notre Oeuvre développe de jour en jour un des principaux caractères qui la distinguent, je veux dire la fraternité. Ses effets montrent combien elle est vivace. Le premier, c'est l'union qui règne entre nos ouvriers. Aussi bien, rien ne la favorise plus que l'association : on contracte l'habitude de se rencontrer au même endroit ; on apprend à se connaître ; les coeurs, liés par la poursuite d'un même but, d'une même pensée, se comprennent et se rapprochent sous d'autres points ; bref, des relations en quelque manière officielles aux relations amicales la transition est facile. Tous se manifestent cette franche et mutuelle bienveillance qui fait le charme des réunions. Demandez au nouveau venu qui souhaite prendre place dans nos rangs, s'il a rencontré à son entrée cette embarrassante froideur, cet air de surprise impertinente et maligne qui vous accueille souvent lorsque vous vous présentez dans une société encore inconnue : il vous répondra qu'il ne s'est pas même aperçu qu'il fût étranger. Il est arrivé que l'un d'eux, tombé sous le coup d'une maladie ou d'un accident, menacé lui et sa famille du dénûment le plus complet, se trouvait en dehors des conditions requises par les statuts pour recevoir des secours ; aussitôt des membres demandaient l'autorisation de faire en sa faveur une collecte parmi ses confrères, et par la générosité de ceux-ci le malheureux obtenait une somme supérieure à celle que la caisse aurait pu lui payer. Et

des traits semblables, nous ne le tairons pas, se sont produits à plusieurs reprises.

Sous l'influence du dévoûment d'une part, de la confiance et de la gratitude d'autre part, éclôt une autre union qui fait notre force : l'union de l'ouvrier aux personnes qui s'occupent de lui. Il n'est pas souvent à même d'amasser quelque économie ; elles lui procurent le moyen d'en être muni plus largement : le temps de veiller à la conservation, à l'emploi de son épargne, lui fait défaut ; elles consacrent le leur à ce soin : il manque de lumières pour parer aux exigences de certaines affaires, de certaines difficultés qui l'assailtent ; elles en possèdent qui suppléeront aux siennes : son instruction a été négligée ; elles la recommencent, elles la complètent à l'aide de celle qu'elles ont acquise. Y a-t-il une communication plus profonde, plus entière que celle qui se forme entre l'intelligence qui verse le savoir et l'intelligence qui le reçoit ? Aux jeunes gens surtout est dévolue la mission de propager l'enseignement dans la Société de Saint-Joseph. Fraîchement sortis des études, ils sont mieux disposés à faire part des connaissances qu'ils ont moissonnées ; ils restent encore maîtres de beaucoup de loisirs que leur enlèveront plus tard les soucis et les obligations de leur état de vie. Se livrent-ils à la culture de quelque branche spéciale ? ils trouveront de quoi en tirer un parti utile. Leur goût les porte-t-il aux leçons de français, de grammaire, de style ? les élèves abondent. Préfèrent-ils l'arithmétique ou les mathématiques plus élevées ? voici des individus qui ne demandent qu'à compter

autrement que sur leurs doigts ; en voilà d'autres qui , par leur métier , doivent résoudre des problèmes d'algèbre ou de géométrie. Histoire, droit, hygiène , physique, chimie, rien en un mot ne sera superflu.

Oui , que les jeunes gens se joignent à nos efforts ; ils satisferont de la sorte à cette soif d'activité , à ce besoin d'expansion, gloire et péril de leur âge. Loin de prodiguer à des objets frivoles ou corrupteurs la sève puissante que la Providence a déposée en eux , qu'ils la consacrent au service de leurs semblables moins richement dotés , à l'avantage de leur dignité d'hommes et de chrétiens. Qu'ils concourent à resserrer de plus en plus cette belle chaîne de la fraternité qui doit relier entre elles les classes aisées et les classes laborieuses !

Nous leur adresserons le même langage qu'aux membres honoraires qui daignent nous choisir pour intermédiaires de leur bienfaisance : « Ne vous contentez point de partager avec les travailleurs votre fortune ou votre esprit : livrez-leur votre cœur. Assistez à ces simples fêtes où nous les convions ; avant tout , venez à ce local où ils se rendent durant la semaine afin de se distraire et de se délasser des fatigues du jour. Là , ne refusez pas de vous asseoir à leur table ; causez avec eux ; informez-vous de leur profession , de leurs besoins , de leurs désirs .

« Par ce contact intime et journalier , vous les relèverez à leurs yeux ; vous contribuerez à abattre des préjugés qui trop fréquemment jettent un antagonisme funeste entre les diverses catégories de citoyens. L'échange familier de leurs pensées , de leurs

impressions avec les vôtres, n'est-ce pas une heureuse occasion de semer de fructueux conseils; de corriger certaines opinions fausses; de placer quelques leçons, quelques exemples utiles et édifiants? Quel rapprochement sympathique, quel concert de sentiments entre ceux qui, ralliés par l'intérêt d'une même Œuvre, pratiquent ensemble la vraie fraternité: les uns en mettant avec amour leur science, leur richesse, à la disposition de ceux qui sont dénués de ces biens; les autres en payant leur tribut de bonne volonté, d'affection et de reconnaissance!

Se vouer, dans la plus légère proportion, à rétablir parmi les hommes pareil accord, pareille harmonie, voilà certes la félicité la plus noble et la plus grande qui nous soit octroyée ici-bas; car elle est le prélude de cette admirable destinée où nous invite le législateur divin, quand il proclame que nous formerons un troupeau avec un pasteur, une famille autour de notre Père qui est aux cieux! »

Lu et approuvé dans la séance du Conseil central, tenue à Liége le 26 avril 1863.

LE SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ,

**A. GRANDMONT.**

## Les premières grosses Tresses

autrémint dit

### LES ANGES RÉBELLES. —

#### I.

Li bon Diu , l'Eternel ,  
 L'ci qu'n'est vi ni novai ,  
 Qu'a todi d'moré tél  
 Et qui s'nomme Li Ci Qu'est ,  
 On jou d'ha : « J'sost hureux ;  
 Fans des autes avou mi. »  
 Et d'vins l'conseil des Treus  
 I crèa les Esprits.

#### II.

Çou qui sout dit tout fait ;  
 Ca volà qu'tot d'on còp  
 Les esprits s'rassonnet  
 Tot atou dè Très-Haut ,  
 Tot chantant tos en chœur :  
 Hosanna ! Hosanna !  
 Salut, gloire , honneur  
 A nos maisse Jéhovâ !

#### III.

Mais par malheur ciss jöie  
 Ni dura nin todi .  
 Ca l'Orgueil si fâ voïe ,  
 Et c'fourit tot fini .  
 Po inn seule mâle pinseie  
 Qui n'dura qu'on moumint ,  
 Cangi leu destineie  
 Po'n éternel tourmint .



## IV.

Li pèchi esteut fait,  
 Et les v'là d'on plein saut  
 Chessis d'vins on fornai  
 Qu'i s'attindi bin pau  
 Ci feu esteut surmint  
 Bouté po les ratinde,  
 Ca qwand il intri d'vins  
 I n' jetti qu'inn cire plainte.

## V.

Vo les là ès fouâ  
 Qui broûle tot sins distrure ,  
 Et l'doleur di leu mâ  
 Est por lu 'n nourriture.  
 Brouler, brouler todi  
 Volâ l'yeie d'on dânné  
 Et ossu po les ci  
 Qui s'y lairont miner.

## VI.

Po nos autes, mes amis ,  
 Mettans nos so nos gârds ,  
 Dimonans bin unis  
 Et seyans bons sôdards ;  
 Prians li saint Patron  
 Di noss belle Société ;  
 Et n'porans à démon  
 Li fé on bai pid d'nez !

J. F. HALIN, *son amuri.*

*Geo l'iss. 31/12/1862*

*di Le Joseph 1862*

## Sovenir National.

1830.

Air de la *Brabançonne*.

1.

Ess libes! ess libes! volà l'cri qui nos péres  
 Des siécs, à l'vûde, mes amis, ont jetté;  
 Ca so l'Belgique, pèséve ou pougnet d'fiér  
 Qui l'a todi t'nou lon del liberté.  
 Elle a cangi, mâgré to ses martyres,  
 Di mässe et d'nom et d'lingage bin sovint.  
 Qwand des Anglais l'Aig' fourit prisonnière,  
 Elle divna co esclave d'in aute voisin.

2.

Po'n dieraine feie, l'an trinte elle si dispiette ;  
 Ca l'heure est v'noe, elle va disfinde ses dreuts.  
 Nos péres quittait chèroe, èglome, navette ;  
 Avou grande jöie i d'sertait leus ovreus.  
 L'vantrin d'vans els, comme i quittet l'ovrège,  
 I's'ärmet d'sabes, di fisics et d'treyins,  
 Tot chantant: « Belges, pus d'honteux patronège  
 Ni seyans pus esclaves di nos voisins !

3.

« Di l'ètringir trop longtimps l'main pèsante  
 Po noss nàtion a stu on lourd fàrdai.  
 Ouïe, inn gross chaîne nos lòïe co à l'Hollande ;  
 Frés, po esse libes sipians ses onnais !  
 Flaminds, Wallons, èfants del même pàtreie,  
 Noss mère nos r'clame ! honneur, foi, dévouemint.  
 Po l'rinde hureuse, si fàt, dinans noss veie !  
 Nos n'serans pus esclaves di nos voisins. »

## 4.

Es l'capitale, qwand l'canon s'fa ètinde  
 Lige ni fuit nin, on l'sait, sourdaude à s'voix.  
 Ca au sécours del veie cité flaminde  
 Vola n'pougneie di volontaires ligeois.  
 Bruxelles et Lige, les prumires, planti l'abe  
 Del liberté! Après, nos citoyens  
 Rpindi au meur leu fisic et leu sâbe :  
 I'n'estfi pus esclaves di leus voisins.

## 5.

Li liberté, nos l'divans t'à nos pères ;  
 Nos rascôyans les fruts qu'ils ont sème  
 Po nos l'lay, leu song a rogi l'terre!  
 Po nos èfants, wârdans çou qu'nos ont d'né.  
 Qu'on s'batte, qu'on s'toe, qu'on fasse des républiques,  
 Seyans fidèles à noss gouvernimint,  
 A noss vi Roi! l'a juré qui l'Belgique  
 Ni dvèret pus esclave di ses voisins.

## 6.

Quéque feie, Ligeois, agènans-nos so l'pire  
 Qui r'couve les cindes des braves di Saint-Wâbeu!  
 D'lindépendance songeans qu'cest les martyres ;  
 Dinans-t'inn lâme au corège mâlhèreux!  
 A leu mémoire, li patrei ricnohante,  
 Les y a fait dressi ce bai monumint ;  
 A l'nâtion belge ci monumint-là chante :  
 Vos n'estez pus esclave di vos voisins!

TH. COLLETTE, *ovri clawti.*

**Li Lignerou.**

Air : *Jeanne, Jeannette et Jeanneton.*

## 1.

J'aveus' n'ouhai l'anneie passeie  
 C'esteut lu l'jôie di tot m'manège ;  
 C'esteut l'amus'mint da Mareie  
 Et mi chess-flemme so l'ovrège.

Si vos l'aviz māïe oïou  
 Vos 'nāriz bin avu ideie,  
 S'ramage esteut si bai, si doux,  
 Et duréve tott longue li journeie !  
 Aussu tot l'monde el dihéve avou  
 Qui j'aveus l'fleur des lign'rous. } bis.

## 2.

L'dimègne j'el mettéve à m'finiesse  
 Qwand i féve inn' belle matinèie ;  
 Totes les gins qu'allist à messe  
 Po l'houter s'arresti so l'pavèie.  
 On jou v'chal on moncheu qu'inteure ,  
 Qui m'vent proposer d'ach'ter m'biesse  
 D'en è d'ner vingt-cinq francs so l'heure;  
 J'li responda : Vo m'fē mā m'tiesse.  
 Aussu tot l'monde, etc.

## 3.

Al' nutt passant Dri-les-Potis  
 J'ôs d're qu'on y féve inn belle treie ,  
 Mareie mi dit: Vas-y, Hinri ;  
 Prind nost ouhai, j'a bonne ideie.  
 L'idée da Mareie a stu bonne !  
 Mi ouhai 'n a riv'nou vainqueur.  
 Mais l'prumi prix m'costa inn coronne  
 Qui ji paya aux autes à beure.  
 Aussu tot l'monde, etc.

## 4.

Par mâlheur tot-à-fait so l'terre  
 Vint à coron di s'vicâreie !  
 Ni veus-ju nin hîr li p'tit Piérre  
 Ramasser m'gaïoule so l'paveie ?  
 C'esteut m'ouhai qu'aveut toumé ,  
 Li clâ râï fou del muraille !  
 Bouhi ju par li chet d'a costé :  
 N'fât-i nin qu'inn biesse seûïe canaille !  
 A q'theure, ji n'ètinrai pus } bis.  
 Ni lign'rou, ni chaviju.

J. J. BORGUET, typographe.

A 166

### Les Champs.

AIR : *Tra la, tra la ! C'est le ciel de ma Bretagne.*

1.

Jans, pusqui l'samaine est fineie  
Qui l'saint dimègne est arrivé ;  
Po les champs sins r'grets qwittans l'veje :  
Là l'vrai bonheur on l'va goster.

CHOEUR.

Tra la, tra la,  
Del veie li fâx plaisir nos use ;  
Tra la, tra la,  
A viège tot nos amuse .  
Ovris, l'dimègne vinez  
A champs goster  
Li liberté.

2.

Li solo, j'ainme dè l'veie rilûre  
So les bois, so les prés floris.  
Ses rayons, qwand l'ouye les vont sûre ,  
Li pinseie monte à Paradis.

CHOEUR.

Tra la, tra la, etc.

3.

A viège tot est harmoneie ;  
Les hommes, les biesses, les âbes dè bois ,  
Les fleurs et li sûr d'aiwe cacheie  
Po chanter Diu ont chaque leu voix.

CHOEUR.

Tra la, tra la, etc.

4.

D'on viège qwand ji louque l'eglise ,  
Les meurs di brique coviérts di châ ,  
Si cocray, coviért di panne grise ,  
Di Bethléem ji songe à sta.

CHOEUR.

Tra la, tra la, etc.

## 5.

X Qwand l'pont dè jou trawe lés nuleies,  
 Mainme divant qui l'coq n'aie chanté,  
 L'paysan fôie, sème ou cherweie;  
 Et l'solo d'vent lu s'va r'poiser.

CHOEUR.

Tra la, tra la, etc.

## 6.

X Mais l'dimègne est là li jou d'fiesse;  
 Li cherroe dimeure cœu à champ.  
 S'on s'amuse, ci n'est qu'après messe;  
 On reie, on chante... mais Diu va d'vent.

CHOEUR.

Tra la, tra la, etc.

## 7.

Disos l'teut di strain et d'ärzeie,  
 Li voyageur, del nutt' pierdou,  
 Y trouvret inn' gise, inn' bêcheie;  
 L'pauve comme li riche y est bin-v'nou.

CHOEUR.

Tra la, tra la, etc.

## 8.

X Divant qu' l'hivier so ses praireies  
 Ni vinss sitarer s'mantai blanc,  
 Allans admirer les merveies  
 Qui Diu y fait crèhe tos lés ans.

CHOEUR.

Tra la, tra la,  
 Del veie li fax plaisir nos use;  
 Tra la, tra la,  
 A viège tot nos amuse.  
 Ovris, l'dimègne vinez  
 A champs goster  
 Li liberté!

TH. COLETTE, ovri clawti.

### L'ovri sins ovrage.

Air: *Te souviens-tu, disait un capitaine.*

## 1.

Vochal l'hiviér, jè l'veus avou s'blanque tiesse ;  
 Tot comme on spér vraimint l'mi fait paou,  
 Déjà vers mi el sitind si maigue bresse,  
 Et j'a frusi rin qui d'avu veiou.

## REFRAIN.

Volà qwinze jous qui ji so sins ovrage ,  
 Mi feumme gèmihe et mes èfants ploret ;  
 Tot m'toune li cou, ji piède foice et corège ;  
 Ji m'distrureus si ji n'aveus nin l'Foi.

## 2.

J'a r'batou Lige, ses quartis, ses faubourgs,  
 Fabrique, ouhène, houillfre et haut-fornai ;  
 Mais j'a trové tot costé bâbe di four !  
 Portant ji creus qu'ja pârlé so m'pu bai.  
 Volà qwinze jous, etc.

## 3.

Qwand c'est qu'jovréve, sins esse exempté d'ponne  
 J'viquéve hureux comme in ovri pout l'esse ;  
 Ca m'feumme saveut mette ses corons essonne.  
 Ouïe ji sos cût, ji sos sins pan ni pèce.  
 Volà qwinze jous, etc.

## 4.

Qui fé, mon Diu ! n'a l'armâ qui s'netteie  
 Et ji n'pous pus rin avu à crédit :  
 Jusqu'au bolgi qui m'a avoï s'teie  
 Tot m'dimandant qwand jè l'porreus payi.  
 Volà qwinze jous, etc.

## 5.

Sins feu, sins pan, d'vins on si foért hiviér,  
Et des èfants qui d'mandet à magni !

Ah ! c'est adonec qui l'ei qui s'pout dir père  
Sint ses poumons et tot s'cour si k'hii !

Volà qwinze jous, etc.

## 6.

D'vins l'ponne qu'jesteus jivuda m'gardirôbe  
Et ji poirta mi bleuf frac au lombard.  
Mais l'moncheu d'là d'ha : Ell n'est pus à l'môde ;  
Et ji n'pola en' avu qu'qwinze patars.

Vola qwinze jous, etc.

## 7.

Jè 'nèralla tot longeant l'aiwe dèl Mouse,  
L'esprit c'mahi j'louquive si grand brouet  
Eco on pas et m'veie aveut fait s'coûse  
Ca l'désespoir aveut estourdi m'Foi !  
Qwand saint Jóseph mi sofla à l'oreie :  
Malhèreux fils, dihez, m'avez-v' rouvi ?  
Ji fous sauvé, ji houta ses conseies  
Et j'veia co lûre li solo por mi.

J. T. HALIN, *ovri ârmuri*.

**Rigrets.**

AIR : *Tot seu.*

## 1.

Quimint, Monsieur l'Directeur ,  
Vos nos allez donc qwitter ?  
Tote li Société pleure ,  
Ca nos v's aimans , vérité !  
Po l'moumint tutos essonne  
N'sestans quâsi divnous sots ;  
I n'y a noss pauye cour qui sonne ,  
Ji n'sais si nos frans bin sins vos.

**REFRAIN.**

Les lâmes àx ouyes... fât qu'nos chantansse  
Mâgré qu'nos cour est à c't'heure plein di r'grets.  
Vis aimant bin , divant qu'nos nos qwittansse  
Nos v'vinans dire ; Adiet ! adiet !

## 2.

Volà so l'hutaime anneie  
 Qui vos nos minez po l'main.  
 Mais ouïe , çou qui nos attristeie...  
 Nos allans esse orphilins.  
 Nos autes qu'a on si bon Pére  
 Qui nos a tos aclèvé ,  
 Çou qui fait noss désespoire  
 On vout nos l'vini happer ;

REFRAIN.

Les lâmes âx ouyes , etc.

## 3.

Nos estans tot fi pareies  
 Qui des ouhais ès leu nid ,  
 Qu'ont leu pére , câse dèl bêcheie ,  
 Par li mohai qu'a stu pris  
 Comme s'els nos pierdans à c't heure  
 Li ci qui nos aiméve tant !  
 On nos prind noss Directeur ,  
 C'est on malheur qu'est bin grand !

REFRAIN.

Les lâmes âx ouyes , etc.

## 4.

Portant divins noss souffrance  
 Nos n'nos désespérans nin.  
 Nos vicrans so l'espérance  
 Di v'riveï d'timps-in-timps !  
 Si v's allez même fou dèl veie ,  
 Oh ! ni nos d'leï nin co ,  
 Nos autes , tote noss vicâreie ,  
 Nos n'frans qu'dè pinser à vos !

REFRAIN.

Les lâmes âx ouyes... fât qu'nos chantansse  
 Mâgré qu'nos cour est à c't'heure plein di r'grets.  
 Vis aimant bin , divant qu'nos nos qwittansse  
 Nos v'vinans dire : Adiet ! adiet !

L. ARNOLDY.

### Bureau du Conseil central.

- MM. N. J. Carpentier, *président*, à Soiron.  
 J. B. Van den Berg, *vice-président*, rue du Collège.  
 A. Grandmont, *secrétaire*, rue Vinâve-d'Ille, 20.  
 D. Joliet, *trésorier*, rue St-Séverin, 27.
- 

### Comité de la section de l'Est.

- MM. N. J. Carpentier, *directeur*.  
 A. Grandmont, *secrétaire*.  
 D. Cormaux, *trésorier*, rue Vinâve-d'Ille, 20.  
 H. Clochereux, *avocat*, rue de la Casquette, 40.  
 F. Denoël, *avocat*, cloîtres St-Jean.  
 E. Finceœur, rue Porte-aux-Oies.  
 J. Henrotte, rue Puits-en-Sock, 26.  
 J. B. Michotte, *docteur*, boul<sup>d</sup> de la Sauvenière, 37.  
 A. de Moreau, place Derrière-St-Paul.  
 A. Radart, rue des Croisiers, 17.
- 

### Comité de la section de l'Ouest.

- MM. C. Labye, *directeur*, rue des Bégards, 35.  
 J. B. Van den Berg, *secrétaire*.  
 D. Joliet, *trésorier*.  
 O. Bacha, Mont-St-Martin.  
 L. Cartuyvels, *avocat*, place Ste-Claire.  
 Ed. Cloes, *avocat*, rue Sœurs-de-Hasque, 24.

MM. J. J. Dupont, rue Derrière-St-Jacques, 7.

J. Hermans, rue Mont-St-Martin.

G. Kranz, *docteur*, rue St.-Séverin, 99.

E. Poncelet, *avocat*, rue Derrière-St-Jacques.

L. Verdin, *avocat*, rue Hocheporte.

---

**Comité de la section du Nord.**

MM. F. de Monge, *directeur*, rue Beckman, 35.

Tychon, *secrétaire*, place du Marché.

F. Frésart, *trésorier*, rue Agimont, 22.

Brixhe, *docteur*, rue Hors-Château.

Delderen, faubourg St-Léonard.

J. Plissart, étudiant, rue Beckman.

G. de la Rousselière, place du Théâtre.

J. Verdbois, rue Beckman.

---

**Comité de la section de Huy.**

MM. Alf. Dijon-Rome, *directeur*, rue St-Victor.

Ch. Rasquinet, *secrétaire*, avenue Charles Godin.

Ch. Gorrissen, *trésorier*, rue des Rôtisseurs.

A. Doutreloux, sous-*directeur* de St-Quirin.

J. Godbille, rue Entre-deux-Portes.

M. Dormal, *docteur*, rue du Pont.

Ad. Smal-Smal, rue de Namur.

## **MEMBRES HONORAIRES. — Liège.**

*Messieurs :*

- Ancion Louis, commis.  
 Anciaux-Laviolette, négociant.  
 André (M<sup>me</sup>), négociante.  
 Arendt Ch., fabricant d'armes.  
 Arts, notaire.  
 Bauduin, négociant.  
 Bayet (V<sup>e</sup>), rentière.  
 Bayet (E.), rentier.  
 Bayet (M<sup>me</sup>),  
 Bellefroid Victor.  
 Begasse, fabricant.  
 Beuret, frères, négociants.  
 Berben (M<sup>me</sup>), brasseur.  
 Biolley (F. de), étudiant.  
 Bleret-Chefnay (de), industriel.  
 Bodson, vicaire.  
 Bogaerts, vicaire-général.  
 Bolinne, greffier.  
 Bonjean, conseiller.  
 Boseret, avocat.  
 Bounameaux, libraire.  
 Braconnier.  
 Breuer, négociant.  
 Brixhe, avoué.  
 Buckens, artiste.  
 Burggraffe, professeur à l'Université.  
 Burnay, directeur de l'Enregistrement.  
 Bury (Madame V<sup>e</sup>).  
 Camaüer, compositeur de musique.  
 Commouth.

- Canoye.  
Cap (V<sup>e</sup>), négociante.  
Carlier-Demet, rentier.  
Carlier-Minette, id.  
Cartuyvels, avocat.  
Cerfontaine (V<sup>e</sup>), rentière.  
Chaland F., contre-maître.  
Chefney-Demet, rentier.  
Clesse Antoine, chansonnier à Mons.  
De Closset François, étudiant.  
Closset, banquier.  
Cornesse, avocat.  
Conrad T., fabricant.  
Cormaux. (M<sup>me</sup> V<sup>e</sup>)  
Cormaux P.-J., commis-banquier.  
Cormaux-Sauwen, négociant.  
Crombet, avocat.  
Culot Victor, bijoutier.  
Daufresne A., capitaine à Bruges.  
Daniel-Counson, négociant.  
Dawans-Closset, industriel.  
Dawans Jules, industriel.  
Dayeneux Ch., rentier.  
Decharneux, fabricant.  
Delvenne, vicaire.  
Dehasse-Chefnay, industriel.  
Dehasse-de Grand'Ry, industriel.  
Dehasse Aug., industriel.  
Dehin, chansonnier.  
Delame, père, rentier.  
Delame, négociant.  
Delame-Frésart, négociant.  
Deliége-Requilé, fabricant.

- Del Marmol Ch., avocat.  
Delsupexhe, directeur du Séminaire.  
Delvaux-Dewandre.  
Dessain Ch., imprimeur-libraire.  
Dewaide, curé-doyen.  
Dewalque G., docteur, professeur à l'Université.  
Dirette Ch., plombier.  
Dothée DD., industriel.  
Donders (M<sup>me</sup> C.), rentière.  
Dubois A., banquier.  
Dubois-Mottard, rentier.  
Duculot.  
Duparque, négociant.  
Fabribeckers (Iwan de), rentier.  
Fabry (M<sup>me</sup>), rentière.  
Falise, pharmacien.  
Falle, industriel.  
Falloise A., juge.  
Fassin-Billon.  
Foidart, Joseph, employé à la poste.  
Foulon Joseph.  
Fraigneux H., mécanicien.  
Francotte Clém., industriel.  
Francotte G., rentier.  
Franquinet (M<sup>me</sup>), rentière.  
Frédéricks (le général).  
Frésart (V<sup>e</sup>), rentière.  
Frésart Emile, rentier.  
Frésart Jules, banquier.  
Geloes (Comte de), rentier.  
Gernaert Jules, ingénieur en chef des mines.  
Ghaye.  
Gilman, secrétaire du bureau de bienfaisance.

- Gilkinet, notaire.  
Gotale, Président au Séminaire.  
Grady (Fulvie de).  
Grady (Mélanie de).  
Grandmaison Louis, professeur à Huy.  
Greenwich (M<sup>me</sup>s).  
Grisard-Xhafflaire.  
Grooteclaes, Chanoine.  
Grumelier.  
Gustin, rentier.  
Habets, chanoine.  
Harlez (l'Abbé de).  
Harlez (G. de), rentier.  
Hanquet (l'Abbé).  
Hauregard (M<sup>me</sup>), rentière.  
Hazé, professeur au Séminaire.  
Hennaux, professeur.  
Henrotay, rentier.  
Henrotte, Chanoine.  
Henrotte-Lhoneux, négociant.  
Henrotte, Georges.  
Heptia, négociant.  
Ista Georges, employé.  
Jardon, Curé.  
Jerosme, Ernest, rentier.  
Jongen, commissionnaire.  
Kaiser-Jamme, négociant.  
Kaiser Charles, id.  
Kepenne, Président du tribunal.  
Labrassine.  
Labye Louis, rentier.  
Labye Victoire, rentière.  
Lagarde M., littérateur à Hasselt.

- Lahaye (M<sup>lle</sup>), rentière.  
Lamarche Gilles, industriel.  
Lamarche Richard, rentier.  
Lambinet, professeur à St-Roch.  
Lantremange (M<sup>me</sup> de), rentière.  
Laoureux, Curé de St-Remacle.  
Lardinois J.-G., éditeur.  
Leclercq, directeur de l'école de St-Barthélemy.  
Lecrenier, artiste peintre.  
Ledent, professeur.  
Ledoux, professeur au Séminaire.  
Lelotte J., imprimeur.  
Lemille, fabricant.  
Lenders, Chanoine.  
Lenoir, Vicaire de St-Nicolas.  
Lepièce N., avocat.  
Lepoureq, avoué.  
Libert (M<sup>le</sup> Er.), rentière.  
Lion Em., avocat.  
Léongrée (Chevalier de), rentier.  
Loomans Ch., professeur à l'Université.  
Loos (Comtesse de).  
Loyens, négociant.  
Limbourg-Stirum (Comte de).  
Macar (Baron de), Gouverneur.  
Malherbe, Edouard.  
Maréchal H., rédacteur du *Courrier de Huy*.  
Marchot, instituteur en chef.  
Massart Lamb., tonnelier.  
Mathieu Auguste, pianiste.  
Minette-Capitaine, industriel.  
Minette Alph., rentier.  
Mister (l'Abbé).

- Moffarts (de), fils, rentier.  
 Moffarts H. (de), id.  
 Mommen, professeur au Séminaire.  
 Monseur (l'Abbé).  
 Mordant Guillaume.  
 Moreau (Mgr de).  
 Rose, fondeur.  
 Mottart (M<sup>me</sup>), rentière.  
 Moulan, avocat.  
 Nagant E., tanneur.  
 Nagant (M<sup>me</sup>), rentière.  
 Neujean-Fraikin, teinturier.  
 Ophoven Jérôme, rentier.  
 Pety, conseiller à la Cour.  
 Peurette-Dartois, distillateur.  
 Peyrot, Curé à la Boverie.  
 Pirlot-Ernst, industriel.  
 Pirlot-Jamar, id.  
 Poncelet, avoué.  
 Potesta (Baron de).  
 Prigge-Carrouge, horloger.  
 Raikem Florent, avocat.  
 Raskin J., maître-tanneur.  
 Rasquinet J., négociant.  
 Rasquinet V., id.  
 Remouchamps P., négociant.  
 Réquilé et Pecqueur.  
 Rigo N., chef de division.  
 Rocour et Dengihoulle, négociants.  
 Roly de Vien, rentier.  
 Rongier-Duvivier, libraire.  
 Rougeolle, négociant.  
 Rousselière (Baron A. de la), rentier.

- Ruelle-Lambinon, pharmacien.  
Sacré-Mathelot, négoc., à Chènée.  
Sauvage (de), rentier.  
Schaetzen Oscar, rentier.  
Schwann, professeur à l'Université.  
Serrulier-Smeyers, négociant.  
Schouteten.  
Simon DD., rue Surlet.  
Simonis A., étudiant.  
Smal (M<sup>lle</sup>), rentière.  
Sœurs de Notre-Dame.  
Starren, Doyen de St-Nicolas.  
Terwangne César, avoué.  
Terwangne Victor, banquier.  
Theux (Xavier de), rentier.  
Thonnard, greffier.  
Toussaint, Charles, architecte.  
Trasenster, brasseur.  
Trasenster, professeur à l'Université.  
Vanderstraeten V., industriel.  
Vandenborne (M<sup>me</sup>).  
Van Groetvyn E., étudiant.  
Van Hulst, homme de lettres.  
Vanzuylen-Dodémont (M<sup>me</sup>).  
Vercken Aug., industriel.  
Videux Ch. (de), rentier.  
Villers, Chanoine,  
Viot Léon, rentier.  
Waroux-Devillers, meunier.  
Wauters (M<sup>me</sup>), rentière.  
Werixhas M., pharmacien.  
Whethnall A., étudiant.  
Wigny (M<sup>me</sup>).

## MEMBRES HONORAIRES. — Huy.

*Messieurs :*

- Berbuto, industriel.  
 Bodart, médecin.  
 Brikus V<sup>e</sup>, négociante.  
 Bernard Philippe, rentier.  
 Blochouse, père, industriel.  
 Becker V<sup>e</sup>, libraire.  
 Banneux V<sup>e</sup>, négociante.  
 Bertrand, sœurs, négociantes.  
 Clause, tanneur.  
 Camaüer, compositeur de musique  
 Devaux, notaire.  
 Deville-Devaux, négociant.  
 Dautrebande-Gillard, industriel.  
 Dieudonné, imprimeur.  
 Delruelle, curé-doyen.  
 Dufrenoy-Delloye, industriel.  
 Delloye-Desoer, M<sup>me</sup> V<sup>e</sup>, industrielle.  
 Dejauw-Delloye, M<sup>me</sup> V<sup>e</sup>, rentière.  
 Dosogne, négociant.  
 Dengis, vicaire de Notre-Dame.  
 Dijon, rentier.  
 Fréson, procureur du roi.  
 Francotte (M<sup>le</sup>).  
 Flajotnier, curé de Statte.  
 Godin Alexis, fabricant de papier.  
 Godin-Gillard, idem.  
 Godin Léopold, idem.  
 Gilet, juge de paix.  
 Ghinijonet, inspecteur provincial.

Hubin Oscar, pharmacien.  
Hoget-Vivier, négociant.  
Janne, greffier du tribunal.  
James, professeur à St-Quirin.  
Knops Dieudonné, négociant.  
Knops Joseph, libraire.  
Knaden, curé de St-Pierre.  
De Liedekerke (Comte) de Pailhe.  
De Lhoneux, banquier.  
Letihon, vérificateur de l'enregistrement.  
De Lhoneux Timoléon.  
Masson Louis, négociant.  
Michel, curé de St-Remi.  
Maréchal, rédacteur du *Courrier*.  
Mathieu (Madame V<sup>e</sup>).  
Médart, négociant.  
Nottret, M<sup>le</sup>, Directrice des Croisiers.  
Parnajon Victor, M<sup>d</sup>-brasseur.  
Parnajon, Théophile, négociant.  
Preud'homme-Dejasse, industriel.  
Renson-Wiame, contrôleur.  
Roquet, fils, négociant.  
Rasquinet, père, rentier.  
Sépulchre, industriel.  
Schoenmakers, vicaire de Notre-Dame.  
Springuel-Gillard, industriel.  
Vasset, chirurgien-dentiste.  
Wilkin, entrepreneur à Antheit.  
Wauthier, avoué.

SOCIÉTÉ OUVRIÈRE DE SAINT-JOSEPH.

COMpte DES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1862

Un tableau de ces comptes est remis chaque année à l'Administration communale.

Membres honoraires. . . . . 109

SECTION DE L'EST.

Membres effectifs. . . . . 173

RECETTES.

F. C.

Cotisations des membres honoraires. . . . .	565	»»
Rétributions des membres effectifs. . . . .	4,040	»»
Amendes. . . . .	44	55
Dons. . . . .	412	25
Intérêts des fonds placés . . . . .	68	67

TOTAL DES RECETTES

1,900 27

BALANCE.

Recettes Frs.	1,900	27
Dépenses.	1,612	04

Excédant.

288 25

Solde du compte précédent.

2515 45

Actif au 1<sup>er</sup> Janvier 1863.

2,601 56

TOTAL DES DÉPENSES. . . . . 1,612

Membres honoraires. . . . . 85

SECTION DE L'OUEST.

Membres effectifs. . . . . 123

RECETTES.

F. C.

Cotisations des membres honoraires. . . . .	475	»»
Rétributions des membres effectifs . . . . .	368	50
Recettes diverses ou amendes et vente des pessées . . . . .	9	97

TOTAL DES RECETTES.

1,055 47

BALANCE.

Recettes. Frs.	1,055	47
Dépenses.	412	06

Excédant.

644 41

Solde du compte précédent.

981 52

Actif au 1<sup>er</sup> Janvier 1863.

1,622 75

TOTAL DES DÉPENSES. . . . . 442

Membres honoraires. . . . . 57

SECTION DE HUY.

Membres effectifs. . . . . 44

RECETTES.

F. C.

Cotisations des membres honoraires. . . . .	530	47
Rétributions des membres effectifs. . . . .	244	»»

TOTAL DES RECETTES.

597 17

BALANCE.

Recettes. Frs.	594	47
Dépenses.	477	52

Excédant.

116 85

Solde au 1<sup>er</sup> Janvier 1862.

270 80

Actif au 1<sup>er</sup> Janvier 1863.

587 65

TOTAL DES DÉPENSES. . . . . 477

